



Communiqué de presse

Semaine Européenne du Recyclage des Piles Lundi 9 au dimanche 15 septembre l'éco-organisme Corepile met les français au défi !

Paris, le 2 septembre 2019 – Initiée en 2015 par Eucobat*, la cinquième édition de la Semaine Européenne du Recyclage des Piles (dite SERP) se déroulera du 9 au 15 septembre prochain. Relayée par la filière France, cette semaine est l'opportunité de rappeler à tous les citoyens l'obligation de trier ses piles & batteries usagées en France comme en Europe, et de les rapporter régulièrement dans les points de collecte répartis sur tout le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer. Ceci afin d'éviter tout risque de pollution et surtout de recycler les métaux qu'elles contiennent, soit près de 80%. Pour l'édition 2019, 1 300 opérations de sensibilisation et de collecte sont organisées par les collectivités, les enseignes de distributions et les entreprises à travers le pays.

Mobilisons les énergies avec la « SERP »

Depuis 20 ans, la filière de recyclage des « piles et accumulateurs portables » est engagée au quotidien pour développer le taux de collecte des piles et batteries et atteint 46,8% en 2018 (taux de collecte agrément calculé sur les mises sur le marché). Ainsi, Corepile dépasse l'objectif du cahier des charges et de la directive européenne (minimum de 45% depuis 2016).

Frédéric Hédouin, Directeur Général de Corepile, explique « **Depuis 20 ans, Corepile et la filière française n'ont eu de cesse de développer la collecte et le recyclage des piles et batteries. L'objectif volontaire de collecte d'1 pile sur 2 en 2021 est atteignable grâce à la mobilisation de tous et à la visibilité croissante de nos réseaux de collecte** ».

Cette année encore, la Semaine Européenne du Recyclage de Piles sera l'occasion pour de nombreuses entreprises, collectivités locales, enseignes de distribution... d'organiser divers événements de sensibilisation et de collecte auprès de leurs salariés, concitoyens ou clients.

La liste des événements organisés en région est disponible sur www.corepile.fr



Chacun peut se mobiliser à son échelle en diffusant des messages de sensibilisation auprès de son entourage familial ou amical, sur ses réseaux sociaux ou en organisant un évènement convivial sur son lieu de travail (café collecte, distribution de cubes à piles, opération vide-tiroir...).

Écoliers parisiens, relevez le Défi Piles !

Initiée lors de la SERP 2018, la première édition de la grande collecte éco-citoyenne « **Défi Piles Écoles** » a réuni plus de 650 écoles élémentaires sur cinq régions en France, permettant de récolter pas moins de 42 tonnes de piles usagées.

En 2019, Corepile et la filière renouvellent l'opération sur le secteur de Paris « intra-muros » pour sensibiliser les jeunes et leurs parents au recyclage des piles & petites batteries et dynamiser ainsi la collecte dans la région. L'ambition de ce projet est de mobiliser les établissements scolaires pour qu'ils s'inscrivent dès la rentrée de septembre et incitent leurs élèves à collecter 50 tonnes de ces matériaux usagés, représentant 2 millions de piles, du 25 novembre 2019 au 24 février 2020.

Les 170 000 écoliers parisiens auront à leur disposition des kits de participation pour s'organiser au mieux et surtout comprendre les enjeux du concours et des urnes de collecte. Chez eux, dans leurs jouets, au fond des tiroirs, les élèves devront fouiller les moindres recoins pour dénicher un maximum de piles ou batteries usagées à rapporter à l'école.

Pourquoi recycler ses piles ?

- 1- Il est interdit en France comme en Europe de jeter ses piles dans les ordures ménagère. Déjà plus de 80% des français se déclarent concernés par le tri des piles et batteries et ils doivent le faire encore plus systématiquement.
- 2- Le recyclage permet de limiter les impacts sur l'environnement et tout risque de pollution.
- 3- Il permet de récupérer près de 80% des métaux contenus. Chaque année, près de 14 500 tonnes de piles et accumulateurs sont recyclées pour récupérer des milliers de tonnes de zinc, de manganèse, de fer, de plomb, de nickel ou de cobalt pour réutilisation par les industries de la métallurgie et, dans certains cas, la fabrication de nouvelles batteries. Ainsi, issus du recyclage, ces métaux ont une seconde vie et entrent dans la fabrication d'objets de la vie quotidienne comme des gouttières, des couverts ou autres articles de quincaillerie.

www.relevonsledefipiles.com

** Eucobat est une association qui regroupe les principaux éco-organismes européens dédiés à la collecte et au recyclage des piles et batteries. En 2019, 20 éco-organismes nationaux sont membres et répartis sur 16 pays en Europe. Corepile assure la vice-présidence d'Eucobat depuis 3 ans. Plus d'informations sur www.eucobat.eu*

Chiffres clés Corepile 2018

756 sociétés adhérents
9 212 tonnes collectées
31 180 points de collecte en France
46,8% de taux de collecte agrément
78,4% de taux de recyclage

Chiffres clés Filière France 2018

1 600 sociétés adhérents
14 400 tonnes collectées
60 000 points de collecte en France
46,7% de taux de collecte agrément

1,3 milliard de piles mises sur le marché
soit **31 000 tonnes** mises sur le marché
106 piles en moyenne dans un foyer

5 fois plus de piles présentes dans les foyers que la pensée commune

Bibliothèque de visuels disponibles sur : <https://bit.ly/2GlmQwe>

A propos de Corepile et de la filière française :

Depuis 20 ans, la filière de collecte et recyclage de piles et batteries portables existe en France. Deux éco-organismes (sociétés sans but lucratif et sous agrément d'Etat, organisées et financées par les metteurs sur le marché de piles et batteries portables) ... Corepile représente 65% de la filière France et assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage de ces piles et batteries usagées. Corepile a collecté plus de 100 000 tonnes soit 4 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !

Depuis 2018, Corepile organise une filière volontaire de collecte de batteries de Vélo à Assistance Electrique (dits VAE) et d'Engins de Déplacement Personnel électriques (dits e-EDP) avec de premiers résultats très encourageants

Plus d'informations et le rapport d'activité 2018 téléchargeable sur : www.corepile.fr
www.jerecyclemespiles.com et www.relevonsledefipiles.com

Contact presse :

Agence ATIK - Léa Bausson

lea@agence-atik.com & 06 07 41 72 00